

Pôle Police des Hauts de France

Nord | Pas de Calais | Picardie



Bulletin 6-2017

Cher(e) collègue et ami(e),

Les élections législatives viennent de se terminer et ont donné une large majorité au mouvement créé par Emmanuel MACRON la République en Marche.

Quelques groupes parlementaires formant l'opposition sont créés mais ils ne pourront aller à l'encontre des futurs projets du gouvernement.

De quoi devons-nous nous inquiéter ???

Les projets du gouvernement sont clairs, ils suivront les consignes du Président de la République et agiront par voie d'ordonnances.

Ce gouvernement qui sera nommé dans les prochains jours, devra plancher sur la réforme du code du travail, de la réforme du statut des fonctionnaires, de la suppression d'un certain nombre de fonctionnaires par mesure d'économies budgétaires, de la retraite et l'alignement des textes du privé sur le service public, de l'augmentation de la CSG pour les retraités...

Dans les prochains mois ces textes vont sortir, créant de nombreuses inégalités, des disparités...

La rentrée de septembre 2017 risque d'être mouvementée et nous devons dès à présent être mobilisés pour la défense de notre statut et du dialogue social.

Je sais pouvoir compter sur votre soutien et votre mobilisation sur le terrain lorsqu'il le faudra.

Toute l'équipe du pôle Police Municipale des Hauts de France vous souhaite de bonnes vacances d'été 2017 et l'on vous retrouvera pour notre prochain édito en Septembre 2017.

Toute l'équipe, Maryse, Sandrine, Marc, Franck et Jean-Paul des Hauts de France vous souhaitent bonne lecture, ainsi que de bonnes vacances.

Sommaire

INFORMATION NATIONALE

- Poitiers formera les policiers municipaux
- Guide sur la décentralisation du stationnement payant sur voirie : mise à jour
- Répartition du produit des amendes de police de la circulation 2016
- Le ministère de la Justice détaille la protection judiciaire de l'enfant
- Handicap - Nouveau formulaire et nouveau certificat pour les demandes auprès des MDPH
- Trois ministres se partageront la responsabilité des collectivités territoriales
- Fonction publique : Gérald Darmanin confirme sa volonté de concertation
- Commission consultatives des polices municipales

LOIS DECRETS ARRETES CIRCULAIRES

- Décret n° 2017-928 du 6 mai 2017 relatif à la mise en œuvre du compte personnel d'activité dans la fonction publique et à la formation professionnelle tout au long de la vie | JO du 10 mai 2017 – N° 109
- Décret n° 2017-722 du 2 mai 2017 relatif aux modalités d'appréciation de la valeur et de l'expérience professionnelles de certains fonctionnaires éligibles à un avancement de grade | JO du 04 mai 2017 – N° 105
- Décret n° 2017-1004 du 10 mai 2017 relatif aux modalités de mise en œuvre du droit des assurés à l'information sur leur retraite | JO du 11 mai 2017 – N° 110
- Arrêté du 5 mai 2017 modifiant l'arrêté du 26 novembre 2004 portant application du décret n° 2004-569 du 18 juin 2004 relatif à la retraite additionnelle de la fonction publique | JO du 10 mai 2017 – N° 109
- Circulaire du 28 avril 2017 relative au rôle des agents de surveillance de la voie publique
- Circulaire du 10 mai 2017 relative aux modalités de mise en œuvre du compte personnel d'activité dans la fonction publique.
- Arrêté du 30 mai 2017 portant information du public sur la dématérialisation de la procédure de demande de duplicata de certificat d'immatriculation d'un véhicule et modifiant l'arrêté du 9 février 2009 relatif aux modalités d'immatriculation des véhicules

JURISPRUDENCE

- Examen professionnel – Seuil d'admission
- Protection fonctionnelle – Grève
- Bonification pour enfant invalide
- Comment caractériser l'insuffisance professionnelle d'un agent ?
- Traiter un maire de "pétasse" n'est pas diffamer, pourvu que ce soit chanté...
- Troubles de voisinage suite à travaux : qui est responsable ?

QUESTIONS REPONSES PARLEMENTAIRES

- Réponse ministérielle Ass Nat du 11 avril 2017 – N°98610 | Logement de fonction
- Directeur de police municipale, les dispositions transitoires
- Avancement de grade de catégorie C vers la catégorie B en police municipale
- Toujours pas d'IAT pour les agents de catégorie B à l'indice brut supérieur à 380
- Formation Initiale d'Application pour les anciens gendarmes
- Accès aux fichiers par les maires
- Mise en commun d'agents de police municipale

BIBLIOTHEQUE

- Nouvelles modifications pour la commission consultative des gens du voyage
- Bientôt en vacances ? Évitez les problèmes avec le guide du voyageur
- Consignes de sécurité applicables dans les établissements relevant du ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

BON A SAVOIR

- Prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu : report au 1er janvier 2019
- Canicule : déclenchement de la veille saisonnière
- Suppression des frais d'itinérance dans l'Union européenne à partir du 15 juin 2017
- Quelle est la procédure relative à l'ouverture d'un débit de boissons temporaire lors d'une fête publique ?
- La commune peut-elle prescrire l'élagage de branches d'arbres avançant en surplomb d'une voie publique ?
- Téléphoner au volant : rappel des règles
- Peut-on travailler avant 18 ans ? Oui, mais...
- Burn-out : comment améliorer la prise en charge ?
- Démarchage téléphonique : pour dire non, il y a Bloctel !

ACTUALITES SYNDICALES

- TOURCOING : Un policier municipal renversé par un scooter circulant sur le trottoir
- AUCHEL | Un policier municipal, ça verbalise mais ça peut aussi sauver une vie
- GENLIS : la police municipale à VTT pour plus de proximité
- BEAUVAIS : passe d'armes sur la sécurité au conseil municipal
- Un nouveau chef pour la police municipale de Compiègne
- David Fromentin prendra ses fonctions en juillet avec son adjoint, Joël De Araujo

INFORMATIONS REGIONALES ET PRESSE

-

OFFRE D'EMPLOI

- Nord | Pas-de-Calais | Picardie

Ce sommaire vous a donné l'envie d'en savoir plus.

Rien de plus simple :

Adhérez !



BULLETIN D'ADHESION OU RENOUELEMENT D'ADHESION POLE POLICE HAUTS DE FRANCE NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE

Nom et Prénom : _____

Grade et Fonction : _____

Adresse personnelle : _____

Adresse professionnelle : _____

☎ personnel : _____ ☎ professionnel : _____

Adresse électronique : _____

* L'adhésion en isolé pour 2017 est de 72€. 66% sont déductibles des impôts. Pour les personnes imposables préciser le montant de l'adhésion sur votre déclaration des revenus. Pour les non imposables 66% du montant de l'adhésion leur sera reversée par la Trésorerie des finances publiques.

A faire parvenir à :

FAFPT | Union Régionale Hauts de France
Pôle Police- Service comptabilité
45 rue de l'Union 59150 Wattrelos

VOS CONTACTS REGIONAUX		
NORD	PAS DE CALAIS	PICARDIE
DERNONCOURT Maryse ☒ : mader59@hotmail.com ou ☒ : polepolice5962@gmail.com	LESTIENNE Jean-Paul Pole Police de Harnes ☒ : paulaje@wanadoo.fr ☎ : 06.15.28.01.60	AISNE Franck HENOUX ☒ : franckness@orange.fr ☎ : 07.86.94.57.01 OISE Marc DEPPE ☒ : marc-fa-fpt@hotmail.com ☎ : 06.27.54.64.15